



MICROFICHE N°

03940

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي
تونس

F 1

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

DIRECTION DE LA PRODUCTION AGRICOLE

- L' A B R I C O T I E R -

Situation Actuelle

Problèmes et Recommandations

- NOTE DE PRÉSENTATION -

Le campagne 1975-76 d'irrigation a été caractérisée par un grand nombre de difficultés, ce qui a eu pour conséquence un mauvais état de la production et même un certain gaspillage de la production qui n'a pu être écoulée.

Étant donné l'importance importante qui ont été plantées lors des dernières Pluies et le nombre d'installations agricoles installées par l'investissement ainsi réalisé, il est indispensable de bien tirer la leçon de cette expérience.

Ce document a pour but :

- de résumer la situation de notre irrigation au cours de la campagne 1975-76,
- de relever les difficultés rencontrées en recherchant les causes,
- de faire les recommandations qui serviront la plus efficacement possible.

Il sera donc à chaque service ou organisme intéressé d'analyser d'interpréter les notions lui permettant de contribuer au succès de la prochaine campagne. Pour ce faire la Direction de la Production Agricole se propose de faire la mise à disposition et de distribuer cet état des lieux.

Le Directeur de la Production
Agricole

Yves BÉGIN

- AGRICULTURE -

SITUATION ACTUELLE ET PROSPECTIVES

I. - PRODUCTION

A) Situation actuelle :

1) Effectif : L'Agricolturaire occupe une superficie de 18.700 Ha environ comportant 2.075.000 pieds soit 1,1 % de la superficie frontalière totale.

Les plantations sont réparties à travers tout le territoire aussi bien dans les zones littorales qu'à l'intérieur du pays.

La répartition des plantations se présente comme suit :

33 % soit 703.150 pieds au Nord

63 % soit 1.311.300 pieds au Centre et au Sud

17 % de ces plantations sont conduites en irrigué.

Les jeunes plantations d'agriculteurs représentent 10 % du total des plantations.

Les plantations improductives occupent environ 3000 Ha, soit 5 % de la superficie totale.

Le V^e plan a prévu en effet l'arrachage de 500 Ha durant la prochaine quinquennale (1977-81).

2) Production : La production des 3 dernières années a oscillé entre 22.000 et 28.800 T soit 2.000 à 2.500 T sont exportées en frais (surtout des variétés précoces). 9.000 à 10.000 T en variétés de saison et tardives sont transformées annuellement.

.../...

L'évolution de la production des abricots et de leur destination se présente comme suit :

ANNÉE	PRODUCTIONS	E C O U L E M E N T					
		Consommation locale en frais		Transformation		Exportation en frais	
		Quantité	%	Quantité	%	Quantité	%
1964	11.000	5.100	46	4.200	38	1.700	16
1965	15.000	6.700	43	7.000	45	1.900	12
1966	14.700	7.100	48	5.500	37	2.100	15
1967	16.300	6.600	41	7.200	44	2.500	15
1968	14.400	7.000	49	6.600	46	800	5
1969	16.300	7.000	43	7.200	45	2.100	12
1970	19.000	9.400	44	6.900	36	3.700	20
1971	21.000	8.930	43	8.600	41	3.470	16
1972	20.000	9.970	50	7.000	35	3.030	15
1973	18.000	9.300	47	7.000	43	1.700	10
1974	22.000	10.200	46	9.500	43	2.300	11
1975	24.300	11.400	43	10.500	43	2.500	14
1976	28.800	19.200	67	9.000	31	600	2

.../...

On constate d'après ce tableau un accroissement net des productions qui ont évolué de 11.000 tonnes en 1964 à 28.800 T. en 1976

3) Les rendements : Les rendements par hectare pour les plantations conduites en irriguée se situent entre 3 et 6 t/Ha alors qu'ils sont de 1 à 3,7 t/Ha pour les plantations conduites en sec.

Cependant nous remarquons que dans certains vergers irrigués bien conduits le rendement dépasse les 10 tonnes par Ha. On peut donc dire que les rendements obtenus sont encore faibles. Cette insuffisance des rendements est due essentiellement : au vieillissement d'une partie des vergers, à l'inadaptation de certaines variétés et à des techniques culturales inadéquates.

4) Repartition Variétale : La répartition variétale actuelle nous indique que la variété canines domine les plantations d'abricotiers, elle est surtout localisée dans le nord du pays.

- Amour LERCH	: 15 %
- Canines	: 43 %
- Variétés locales précoces	: 19 %
- Variétés locales tardives	: 23 %

La répartition variétale actuelle, comparée à la carte des potentialités (aire optimale d'extension) nous montre déjà une certaine inadéquation climatique pour quelques variétés.

Par ailleurs, il faut signaler que les pourcentages de répartition variétale comme d'ailleurs les statistiques concernant les effectifs et la production ne sont donnés qu'à titre indicatif. En effet les données statistiques précises manquant cela montre la nécessité d'entreprendre un inventaire détaillé

des plantations en général (et celles de l'abricot en particulier) pour pouvoir disposer des éléments de base nécessaires à toute planification (effectifs, âges, variétés, répartition géographique etc...) et dégager les problèmes spécifiques à chaque milieu.

5) Les structures de production et d'encadrement

a) Les structures de production

- Terres domaniales et les Coopératives : Les superficies plantées en abricotiers et relevant de l'O.T.D. sont évaluées à 1300 Ha se répartissant comme suit :

U.O.P. du Nord	C.T.D.
	A. Combinata et P.
	Pilotage
450 Ha.	850 Ha

- Les exploitations privées : elles se caractérisent par la faiblesse de leurs superficies c'est ainsi que la surface moyenne des exploitations se situe entre 2 et 3 Hectares.

b) Les structures d'encadrement

- Les coopératives de services

En l'absence de coopératives de services, les micro-exploitations éprouvent des difficultés d'approvisionnement et d'écoulement.

Par ailleurs, les deux coopératives qui existent en la matière (une à Ain Mourra et une à Gabès), se heurtent actuellement à un manque de Moyens (matériel, moyen de Transport, dépôts de stockage etc...).

.../...

- Autres Organismes

Le GIAF - La SONAPROV - LA COOPEO - La Société de caoutchouc Mutuelle Agricole, les C.L.C.E. et les services centraux et régionaux du Ministère de l'Agriculture.

6) La Conduite des Vergers d'Abricotiers

La majorité des vergers est exploitée en aac (15.600 Ha environ) c'est le cas de la plupart des vergers du nord, du sahel et de safax qui sont alors conduits à la manière des amandiers et des oliviers.

Les vergers irrigués sont exploités soit en jardins comportant plusieurs autres espèces fruitières et maraichères comme c'est le cas au Cap-Bon, Kasserine, Zaghouan, Gafsa, Gabès, Testour, soit en exploitations homogènes (Ain Bou Morra, Ain el Bida...)

Celles-ci étant en général relativement jeunes mais comportant également des plantations domaniales (Sidi Bouaid).

8) Problèmes de production

L'exploitation des vergers d'abricotiers se heurte depuis quelques années à l'augmentation des coûts des intrants (engrais, pesticides, matériels) et la pénurie en main d'œuvre qualifiée (taille et cueillette).

Elle souffre aussi de sous équipement des producteurs dont la plupart, du fait des superficies modestes qu'ils exploitent (moins de 5 Ha en Général) ne peuvent investir pour l'acquisition de matériels de traitement et de transport.

Cette situation est aggravée par l'inexistence de Coopératives de service fonctionnelles, leur absence se fait sentir et se traduit notamment par un approvisionnement déficient en intrants et l'impossibilité d'exécuter à temps les traitements nécessaires et ce malgré la mobilisation totale des moyens des organismes d'encadrement et des services du Ministère de l'Agriculture.

.../...

- Autres Organismes

Le GIAF - La SONAPROV - LA COOPRO - La Société de coopération Mutuelle Agricole, les C.L.C.F. et les services centraux et régionaux du Ministère de l'Agriculture.

6) La Conduite des Vergers d'Abricottiers :

La majorité des vergers est exploitée en sec (15.500 Ha environ) c'est le cas de la plupart des vergers du nord, du sahel et de sénégal qui sont alors conduits à la manière des amandiers et des oliviers.

Les vergers irrigués sont exploités soit en jardins comportant plusieurs autres espèces fruitières et maraichères comme c'est le cas au Cap-Haï, Kaackaria, Ziguinchor, Gafar, Gabès, Tostour, soit en exploitations monoparas (Ain Nou Morra, Ain el Bida...)

Celles-ci étant en général relativement jeunes mais comportant également des plantations domaniales (Sidi Bouaid).

2) Problèmes de production

L'exploitation des vergers d'abricottiers se heurte depuis quelques années à l'augmentation des coûts des intrants (engrais, pesticides, matériels) et la pénurie en main d'œuvre qualifiée (taille et cueillette).

Ils souffrent aussi de sous équipement des producteurs dont la plupart, du fait des superficies modestes qu'ils exploitent (moins de 5 Ha en général) ne peuvent investir pour l'acquisition de matériels de traitement et de transport.

Cette situation est aggravée par l'absence de Coopératives de service fonctionnelles, leur absence se fait sentir et se traduit notamment par un approvisionnement déficient en intrants et l'impossibilité d'exécuter à temps les traitements nécessaires et ce malgré la mobilisation totale des moyens des organismes d'encadrement et des services du Ministère de l'Agriculture.

.../...

Enfin, les techniques culturales traditionnelles encore pratiquées par la plupart des exploitants ne permettent pas l'obtention de rendements élevés notamment en raison de l'insuffisance de fertilisation et de traitements.

2) Objectifs du plan quinquennal 1977-81 et perspectives nouvelles

Le plan prévoit durant la quinquennie l'arrachage de 800 Ha de vieux abricotiers improductifs ou souffrant de déperissement et la plantation de 750 Ha d'abricotiers précoces répartis comme suit :

60 Ha	: CMVVM
70 Ha	: FPI
300 Ha	: CMIVAN
320 Ha	: Autres

Moyennant une intensification culturale, la production atteindrait en 1981 : 35.000 Tonnes dont 4000 Tonnes exportables en frais et 15.000 T seront transformées.

Le niveau de plantation des variétés de saison (type canines) va se stabiliser au profit des variétés très précoces appréciées sur les marchés extérieurs et de certaines variétés tardives permettant un meilleur étalement de la période d'activité des usines de transformation.

C'est ainsi que les objectifs de ce Vème plan visent une extension modérée des surfaces à planter en abricotier et une orientation variétale.

II.- LA COMMERCIALISATION DES ABRICOTS EN FRAIS :

A) Introduction : Par sa complexité l'abricot se classe parmi les produits agricoles les plus "nerveux", il échappe souvent à la loi de l'offre et de la demande et pose par sa nature même des problèmes d'organisation parfois insolubles, c'est un produit très périssable à très courte période de production, à consommation très limitée et dont le prix au consommateur demeure élevé.

.../...

b) La commercialisation interne

1) Situation actuelle : Les marchés de gros chefs lieux des Gouvernorats contrôlent 40 % uniquement du tonnage commercialisé. Dans le tonnage le marché de gros de Tunis absorbe à lui seul entre 50 et 60 %, Kairouan se situe en deuxième position suivie par Sfax et Sousse.

Dans ce cadre, les producteurs et les intermédiaires approvisionnent les marchés de gros, les détaillants se présentant en ces lieux pour acheter ce produit et le vendre au consommateur final.

Ainsi le prix de vente au marché de gros est libre il résulte en principe de la confrontation de l'offre et de la demande cependant pour un produit très périssable à consommation très limitée le producteur sera souvent tenté de liquider sa marchandise au premier offrant.

C'est ainsi que les parts relatives de la production destinées à la consommation intérieure à l'état frais étaient les suivantes :

Année	Production	Consommation Intérieur	%
1971	21.000	8.910	40,4
1972	22.000	11.940	54
1973	19.000	9.220	48,5
1974	22.000	9.500	43,7
1975	24.300	11.400	48,7
1976	28.800	19.200	67

2) Problèmes : La commercialisation dans les marchés locaux représente donc une part importante de la production et il y a donc lieu de se pencher sur les problèmes à ce niveau pour faciliter l'écoulement.

.../...

- Le manque de moyens de transport n'a pas permis aux agriculteurs de commercialiser eux-mêmes leur propre production et ont été donc obligés de vendre soit sous forme de "Kadhara" soit au kilo et c'est là que les intermédiaires commerciaux interviennent pour perturber le système et imposer des prix à leur guise. Les producteurs ne trouvent donc en face de certaines personnes qui ne sont pas les vrais utilisateurs du produit.

- Le transport public n'est pas très apprécié par les producteurs car il est destiné surtout à transporter des quantités importantes.

- L'éloignement des stations de conditionnement des lieux de la récolte et le transport des abricots par temps chaud agit défavorablement sur la conservation du fruit.

- Le producteur est mal informé quant aux prix dans les différents marchés locaux et extérieurs.

- Augmentation démesurée des coûts de la collecte et du transport jusqu'aux Centres de consommation.

- Absence de confrontation entre l'offre et la demande au marché de gros de Tunis dont les frais de commercialisation sont élevés vis à vis des services rendus.

C) La commercialisation extérieure :

1) Situation actuelle : Nos exportations en abricots frais ne présentent qu'une part minime de la production.

Pour les six dernières années les parts de la production destinées aux exportations étaient les suivantes :

.../...

Année	Production (T)	Exportation (T)	%
1971	21.000	3.470	16,5
1972	22.000	3.030	13,8
1973	19.000	1.700	9,4
1974	22.000	2.300	10,5
1975	24.300	2.500	10,7
1976	28.800	609	2

2) Problème : Comme l'indique le tableau ci-dessus nos exportations d'abricots demeurent limitées et ce phénomène est dû à plusieurs raisons.

- Station de Conditionnement : La plupart des conditionneurs utilisent des calibreuses d'agrumes pour les abricots ce qui est de nature à les détériorer c'est ainsi que pour tous le pays il n'existe que 6 calibreuses d'abricots.

- Emballages : L'emballage utilisé à l'exportation des abricots est très hétérogène (billets de 16 L, billets de 20 L, sagoites de 5 Kg, cartons, des contenants divers etc...) Cette hétérogénéité a posé de nombreux problèmes à savoir :

Au niveau du chargement des navires frigo et des ~~containers réfrigérés~~ les espaces vides sont perdus.

Au stade de la commercialisation elle donne lieu à des prélèvements de taxes difficilement contrôlables.

Après de la clientèle, elle ne favorise pas l'identification du produit et la création d'un label tunisien susceptible de promouvoir les ventes.

.../...

- Transport :

. transport routier : Le transport des abricots par temps chaud et dans des camions non munis d'un système de réfrigération a été une des causes de la détérioration des abricots destinés à l'exportation.

. transport aérien : Le transport aérien présente beaucoup d'avantages notamment pour les produits périssables à très brève échéance et qui ne peuvent supporter qu'un laps de temps très court entre la cueillette et leur consommation. Il reste cependant à signaler les inconvénients qui découlent de l'inexistence chez notre compagnie Nationale d'avions cargos pourtant indispensable sur le plan économique, l'affrètement d'avions charter ne peut constituer qu'une solution provisoire, elle présente certes des avantages immédiats mais les inconvénients sont aussi importants tant sur le plan matériel (coût élevé) que sur le plan du développement normal des opérations (notamment pouvoir disposer de l'avion au moment opportun).

4) Ainsi donc, le manque d'avions cargos constitue un sérieux handicap pour le développement de nos exportations et leurs extension sur de nouveaux marchés.

- L'absence de Hangars frigorifiques dans les zones portuaires aux deux bouts (Tunis, et Marseille) pose de nombreux problèmes de commercialisation (détérioration de la marchandise stationnée sur le quai) aux exportateurs notamment en cas de retard des navires ou de grèves.

- Insuffisance de capacités frigorifiques ventilées en période de pointe.

.../...

III.- LA TRANSFORMATION DES ABRICOTS

1) Situation actuelle : Une bonne partie de la production d'abricots est destinée à la transformation. Il s'agit essentiellement des variétés tardives (partout casinos) qui se prêtent le plus à la transformation. Pendant les six dernières années, les parts de la production destinées à la transformation étaient les suivantes :

ANNEE	PRODUCTION (T)	TRANSFORMATION (T)
1971	21.000	8.600
1972	22.000	7.100
1973	19.000	8.000
1974	22.000	9.175
1975	24.300	10.500
1976	28.800	9.000

40 % de la production moyenne est donc destinée à la transformation et il y a lieu de se pencher de près sur les problèmes qui se posent à ce niveau.

2) Problèmes : Relations usines de transformation Agriculteurs

Il y a lieu de mentionner les imperfections suivantes :

- Irrégularité des quantités offertes aux industriels par les agriculteurs.

- Dans plusieurs cas la marchandise offerte aux industriels est de mauvaise qualité car en général ce sont les écorces de triage qui sont destinées à la transformation. Cette situation ne permet pas aux industriels d'exercer leur action sur la production de pulpes oreillonées dont l'écoulement sur le

.../...

marché extérieur ne présente pas autant de difficultés que celui des confitures ou des pulpes terminées.

- L'étalement de la campagne, toutes les quantités venant en même temps et les capacités de transformation ne peuvent pas les absorber.

- Le manque de rapprochement entre industriels et agriculteurs présente de nombreux problèmes à savoir :

- Attente indéterminée des agriculteurs avec leur production devant les usines (généralement en temps chaud) d'où détérioration de leur marchandise et un écart de triage très important.

- Eloignement des usines de transformation des lieux de production.

VI. - RECOMMANDATIONS -

Il faut promouvoir le secteur un certain nombre de moyens doivent être mis en œuvre à tous les niveaux.

1) La Production :

a) - Organisation des petits et moyens agriculteurs en Coopératives de services pour l'approvisionnement en intrants et l'acquisition des équipements de base (pour les traitements phytosanitaires notamment et le conditionnement).

A cet effet, une enquête devrait être entamée le plus tôt possible afin de déterminer :

. Le nombre de Coopératives de service fonctionnelles à l'heure actuelle et les possibilités de leur renforcement (matériels, crédits etc...).

. Le nombre de coopératives de service existantes mais dont l'activité est minime ou inexistante, afin de focaliser les points faibles et y remédier.

.../...

a) La possibilité de créer d'autres Coopératives de service dans les zones dépourvues.

b) Pour ce qui est de la recherche, il y a lieu de mettre l'accent sur la nécessité d'activer la création d'une station de contrôle virologique et de diagnostic foliaire.

c) Diffusion des techniques intensives d'exploitation (fertilisation, traitement...) notamment par l'installation de parcelles de démonstration.

d) Vulgarisation des nouvelles variétés précoces.

e) Inventaire des plantations existantes et recensement des problèmes qui s'y posent.

f) Instauration d'un permis de plantation ou d'arrachage qui sera attribué en fonction des prévisions du plan, des études de potentialités et de l'évolution du marché.

g) Instauration de primes substantielles à l'arrachage pour faciliter la reconversion nécessaire sans léser les producteurs.

h) Essai du nouveau système d'irrigation (goutte à goutte) pour la réduction du coût à l'ha.

2) La Commercialisation :

a) Intérieure : Afin d'aplanir les difficultés rencontrées par les producteurs dans l'écoulement de leur production sur le marché intérieur il y a lieu de faire les suggestions suivantes.

- Amélioration de la situation actuelle du marché de gros de Tunis à cet égard il est nécessaire d'activer l'application des recommandations faites à ce sujet.

.../...

• La possibilité de créer d'autres Coopératives de service dans les zones dépourvues.

b) Pour ce qui est de la recherche, il y a lieu de mettre l'accent sur la nécessité d'activer la création d'une station de contrôle virologique et de diagnostic foliaire.

c) Diffusion des techniques intensives d'exploitation (fertilisation, traitement...) notamment par l'installation de parcelles de démonstration.

d) Vulgarisation des nouvelles variétés précoces.

e) Inventaire des plantations existantes et recensement des problèmes qui s'y posent.

f) Instauration d'un parrain de plantation ou d'arrachage qui sera attribué en fonction des prévisions du plan, des études de potentialités et de l'évolution du matériel.

g) Instauration de primes substantielles à l'arrachage pour faciliter la reconversion nécessaire sans léser les producteurs.

h) Essai du nouveau système d'irrigation (goutte à goutte) pour la réduction du coût à l'ha.

2) La Commercialisation :

a) Intérieur : Afin d'aplanir les difficultés rencontrées par les producteurs dans l'écoulement de leur production sur le marché intérieur il y a lieu de faire les suggestions suivantes.

- Amélioration de la situation actuelle du marché de gros de Tunis à cet égard il est nécessaire d'activer l'application des recommandations faites à ce sujet.

.../...

marché extérieur ne présente pas autant de difficultés que celui des confitures ou des pulpes tamisées.

- L'étalement de la campagne : toutes les quantités viennent en même temps et les capacités de transformation ne peuvent pas les absorber.

- Le manque de rapprochement entre industriels et agriculteurs présente de nombreux problèmes à savoir :

- Attente indéterminée des agriculteurs avec leur production devant les usines (généralement en temps chaud) d'où détérioration de leur marchandise et un écart de triage très important.

- Eloignement des usines de transformation des lieux de production.

VI.- RECOMMANDATIONS -

1) fin de promouvoir le secteur un certain nombre de moyens doivent être mis en œuvre à tous les niveaux.

1) La Production :

a) - Organisation des petits et moyens agriculteurs en Coopératives de services pour l'approvisionnement en intrants et l'acquisition des équipements de base (pour les traitements phytosanitaires notamment et le conditionnement).

1) Cet effet, une enquête devrait être entamée le plus tôt possible afin de déterminer :

. Le nombre de Coopératives de service fonctionnelles à l'heure actuelle et les possibilités de leur renforcement (matériels, crédits etc...).

. Le nombre de coopératives de service existantes mais dont l'activité est minime ou inexistante, afin de déceler les points faibles et y remédier.

.../...

• La possibilité de créer d'autres Coopératives de service dans les zones dépourvues.

b) Pour ce qui est de la recherche, il y a lieu de mettre l'accent sur la nécessité d'activer la création d'une station de contrôle virologique et de diagnostic foliaire.

c) Diffusion des techniques intensives d'exploitation (fertilisation, traitement...) notamment par l'installation de parcelles de démonstration.

d) Vulgarisation des nouvelles variétés précoces.

e) Inventaire des plantations existantes et recensement des problèmes qui s'y posent.

f) Instauration d'un permis de plantation ou d'arrachage qui sera attribué en fonction des prévisions du plan, des études de potentialités et de l'évolution du marché.

g) Instauration de primes substantielles à l'arrachage pour faciliter la reconversion nécessaire sans léser les producteurs.

h) Essai du nouveau système d'irrigation (goutte à goutte) pour la réduction du coût à l'ha.

2) La Commercialisation :

a) Intérieur : Afin d'aplanir les difficultés rencontrées par les producteurs dans l'écoulement de leur production sur le marché intérieur il y a lieu de faire les suggestions suivantes.

- Amélioration de la situation actuelle du marché de gros de Fmle à cet égard il est nécessaire d'activer l'application des recommandations faites à ce sujet.

.../...

- Installation d'un système d'information qui permettrait aux producteurs d'être toujours au courant des niveaux de prix dans les marchés intérieurs.

- Charger le GIAF de l'étude des possibilités de mise au point des techniques de stockage réfrigéré pour les variétés de saison afin de permettre un meilleur écoulement.

- Octroi de crédit pour les agriculteurs déshérités d'acquiescer des camions afin de résoudre le problème de manque de moyens de transport.

b) Commercialisation extérieure : Afin de promouvoir nos exportations d'abricots en particulier et des fruits et légumes en général, il est indispensable d'entreprendre un certain nombre d'actions à savoir,

- Emballages : La normalisation et la standardisation des emballages doivent être observées d'une façon rigoureuse et conformément aux exigences de nos clients. Par ailleurs les fabricants doivent soumettre les types d'emballages d'abricots fabriqués, à l'agrément et au contrôle du laboratoire Central. A cet effet un inventaire des emballages d'abricots disponibles chez la Société BODI devrait être entrepris et présenter des échantillons au Laboratoire Central pour agrément et choix du meilleur emballage.

- Les colis, devront porter l'entaille de l'agrément et le poids de la tare pour éviter les contestations avec les clients et les commissionnaires.

- Transport

• Transport routier : Afin d'éviter la détérioration des abricots durant le transport de la station de conditionnement au port, il faudrait étudier

.../...

la possibilité d'introduction de camions munis de frigo (TIR). A cet effet des démarches auprès de la S.T.A.M. et du Ministère des transports devront être entreprises pour activer l'introduction de ce type de camion.

. Transport aérien : Inviter la compagnie Tunis-Air à étudier la possibilité d'acquiescer des avions Cargos pour le transport des abricots et des autres fruits et légumes.

. Transport maritime : Les retards enregistrés à l'arrivée des navires aux ports de chargement et de déchargement posent de nombreux problèmes de commercialisation. A cet effet il y a lieu d'inviter le GIAF d'étudier la possibilité de construction d'hangars frigorifiques dans les zones portuaires aux deux bords (Tunis et Marseille) et qui pourraient être une solution pour éviter les litiges en cas de retard des navires, de grèves ou tout autre aléa inhérent au transport.

- Palétiisation : L'introduction de la palétiisation dans les exportations des abricots et des autres fruits et légumes est à la fois nécessaire et urgente pour :

- . Une meilleure présentation de nos produits
- . Une amélioration des opérations de chargement et de déchargement et par conséquent une diminution du taux d'avaries.

A cet effet, il est nécessaire de tenir une réunion groupant le Ministère de l'agriculture, le GIAF, la S.T.A.M., Le Ministère des transports et les exportateurs afin de débattre cette question et prendre les mesures qui s'imposent.

3) Secteur de la Transformation : Dans ce domaine un certain nombre de mesures sont à entreprendre à savoir :

.../...

- Invitation des agriculteurs à présenter aux industriels une marchandise de bonne qualité afin de permettre aux transformateurs de produire de la pulpe oreillonée dont la commercialisation ne présente pas de problème.

1) cet effet, il y a lieu d'étudier la possibilité d'affecter à chaque usine lors de la campagne d'abricot un représentant de l'U.N.A. du Ministère de l'Agriculture du GIAP et du GICA afin d'agréer la marchandise réceptionnée par les industriels et déterminer ainsi le taux de détérioration.

- Pour ce qui est du prix de cession des abricots aux conserveurs il y a lieu de prendre les mesures suivantes:

. Détermination de ce prix suffisamment à l'avance (début Mai) afin de permettre aux industriels d'ouvrir leurs usines début Juin en vue d'étaler la réception et d'éviter l'afflux et la détérioration du produit par suite de l'attente devant les usines.

. L'étude de la possibilité de fixer un prix de cession pour les abricots de très bonne qualité destinés à la transformation en pulpes oreillonées.

. Rapprochement des agriculteurs et les industriels par des formes de contrats de culture fermes-usines à cet effet l'U.N.A. peut jouer un rôle important dans ce domaine.

. Pour ce qui est des stations de conditionnement, il y a lieu d'inviter les conditionneurs d'abricot à s'équiper en calibreuse d'abricots, et d'interdire l'utilisation des calibreuse d'agrumes pour les abricots.

2) cet effet le GIAP devrait entreprendre une enquête sur les stations de conditionnement d'abricots et déterminer leurs besoins en calibreuse afin d'étudier la possibilité de les équiper.

FIN

18

WMA